Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260521-2026_05_10-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le Jeudi 21 Mai à 20h00, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 12 Mai 2026, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17 **Nombre de votants : 18**

Procurations : 1

Présents : Manuella POUTÉ – Frédéric FALLOUR – Gaëlle ROLLIN – Pascal QUIMBRE – Hélène ZEITOUN – Françoise LABBÉ-GAUDIN – François HERVIEUX – Christophe PLANCQUEEL – Valérie RIO – Yann BEAUSON – Karen BRETONNET – Mickaël ROUSSEL – Manuella DRUGEON Yvonnick BOULHO – Karine RICHARD – Lucie MALABEUF.

Secrétaire de séance : Manuella POUTÉ

Pouvoirs : Meddhi CALON à Gaëlle ROLLIN

Absent : Philippe BODARD

****

2026_05_10_SUBVENTIONS – PST 2026

Madame le Maire informe l'assemblée

Le programme de financement départemental « PST » est relancé et les dossiers peuvent être déposés à compter du 1er juillet 2026.

Afin de permettre à certains projets de se concrétiser, il est proposé de solliciter le programme de solidarité territorial sur le dossier de la médiathèque.

Une demande de financement à hauteur de 19 % permettrait de réduire l'autofinancement estimé à 21 %, sous réserve que les demandes de subventions au titre du DSIL et de la DRAC soient bien du montant sollicité.

La somme demandée au titre du PST pour l'année 2026 est de 132 480 euros, conformément au plan de financement ci-contre :

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260521-2026_05_10-DE

au 07/05/2026

TRAVAUX	MARCHE HT+AV	avenants
DEPENSES		
TRAVAUX - ESTIM	441 600,00 €	529 920,00 €
ASSURANCE	6 500,00 €	7 800,00 €
EQUIPEMENT MOBILIER	40 000,00 €	48 000,00 €
ALEAS / ACTUALIS PRIX MARCHE/MEDIALEX/OPT	33 000,00 €	39 914,39 €
SOUS TOTAL C23	521 100,00 €	625 634,39 €
ETUDE RESEAU CHALEUR	900,00 €	900,00 €
SPS -APAVE	1 500,00 €	1 800,00 €
CT - APAVE	2 500,00 €	3 000,00 €
ETUDE PROGRAMMIQUE MORBIHAN HAB	6 150,00 €	7 380,00 €
DIAGNOSTIC/ETUDES	9 000,00 €	10 800,00 €
ARCHITECTE -marché	45 750,00 €	54 900,00 €
Géomètre pour plan-altimétrie	2 576,00 €	3 091,20 €
	- €	- €
SOUS TOTAL C23	68 376,00 €	81 871,20 €
TOTAL	**589 476,00 €**	**707 505,59 €**
RECETTES		
Subvention fonds vert accordée 18/11/25-14%	100 000,00 €	100 000,00 €
Subvention dsil- à resolliciter viser 25% vu 01/2	176 842,00 €	176 842,00 €
subvention région BVB - à revoir 2027	- €	- €
drac - Sollicitée refus 2025- vu relance 2026 19%	132 480,00 €	132 480,00 €
PST à solliciter 19 %		*132 480,00 €*
Accompgnt BT- ingénierie SPL -obtenue	3 075,00 €	3 075,00 €
accompgnt BT- ingénierie archi -obtenue	13 725,00 €	13 725,00 €
FCTVA		
Autofinancement 21 %	163 354,00 €	148 903,59 €
TOTAL sans autofinancement	**426 122,00 €**	**558 602,00 €**
TOTAL GENERAL	**589 476,00 €**	**707 505,59 €**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal sollicite la subvention au titre du PST pour un montant de 132 480 €.

Pour extrait conforme,

Mme Manuella POUTÉ,
Secrétaire de séance

Mme Morgane RETHO,
Maire

Mairie de Malansac
56 Morbihan